

Image not found or type unknown



Conjoint collaborateur saisonnier

Par **joel**, le **14/09/2012** à **11:08**

Bonjour, je fais les marchés sur suis au reel simplifié, tout les étés juillet et aout ma femme vient m aider a titre gratuit comme il y a eu beaucoup de controle sur les marches on ma conseille de la mettre en conjoint collaborateur je viens de recevoir son avis de cotisation 2012 je suis surpris de montant que je dois payer en plus ils nous demandent le rsir 4 trimestre a regler alors qu elle ne vient que 2 mois dans l année j ai téléphoné au RSI ils m ont dit que je pouvais la mettre en conjoint collaborateur saisonnier est ce possible je n ai pas de comptable c est une copine qui s occupe de me faire le bilan de fin d année merci de bien vouloir me repondre je suis tres ennuyé je ne sais plus quoi faire cordialement
rollon jose